

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 février 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 11 février 2013.

2013 R. 4 G - Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de l'Association pour le dépistage des cancers de Paris (A.D.E.C.A. 75).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 29 janvier 2013 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de l'Association pour le dépistage des cancers de Paris (A.D.E.C.A. 75) (Conseil d'administration) :

Mme Aline ARROUZE titulaire en remplacement de M. Alain LHOSTIS, désigné le 14 mai 2012 ;

M. Alain LHOSTIS suppléant en remplacement de Mme Aline ARROUZE, désignée le 14 mai 2012.